

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 13 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE. — Francfort, 4 avril.

On lit dans la Gazette du Rhin et de la Moselle, en date de Luxembourg, le 29 mars, ce qui suit :

« D'après des nouvelles certaines, dès que le temps en sera venu, il sera immédiatement entamé des négociations pour adjoindre le grand-duché à la grande association douanière de l'Allemagne et pour attacher ainsi les intérêts de cette province à l'extrême-frontière de la Germanie, plus intimement à la mère-patrie. »

« On écrit de Vienne, le 28 mars :

« Aujourd'hui jeudi-saint, LL. MM. l'empereur et l'impératrice ont lavé les pieds à 24 pauvres. L'âge réuni des 12 hommes était 1061 ans, et celui des 12 femmes 1057 ans. L'homme le plus âgé avait 105 ans. La femme la plus âgée 89 ans, les plus jeunes avaient 85 et 84 ans. Cette cérémonie accomplie, tous ces pauvres ont été à la cour, puis on les a congédiés en suspendant à chacun au cou une bourse remplie de trente pièces d'argent. »

« Dans un conseil qui a été tenu sur les affaires de Hongrie, la résolution de l'archiduc palatin de se retirer des affaires à cause du mauvais état de sa santé, a été prise en considération et il a été décidé que son fils, l'archiduc Etienne, sera l'un des trois candidats que la couronne proposera pour ce poste aux états de Hongrie. Il est tout naturel que la diète donnera la préférence à ce jeune prince, rempli de talent. »

« On écrit des frontières d'Italie, qu'on a proclamé la liberté de la presse à Malte. Quoique la loi contienne des dispositions très-sévères, on en craint cependant les effets pour les états italiens voisins, où l'on prévoit que cette sévérité même empêchera que les pénalités ne soient appliquées. »

« Les correspondances de Constantinople de la Gazette d'Augsbourg ne sont pas d'accord sur les dispositions de la Turquie à l'égard de l'Égypte. D'après ce que ce journal rapporte aujourd'hui, en date de Constantinople, le 11 mars, les préparatifs ordonnés par le sultan sont motivés sur des mouvements de l'armée égyptienne en Syrie; tous les ambassadeurs européens ont déclaré positivement que le maintien de la paix était la volonté de toutes les puissances de l'Europe, et par suite la Porte paraît être guérie de ses intentions belliqueuses. »

ANGLETERRE. — Londres, le 5 avril.

Les paquebots le Samson et l'Hibernia, qui viennent d'arriver presque en même temps, nous ont apporté les journaux de New-York jusqu'au 11 mars dernier.

Les craintes d'une guerre avaient déjà exercé une influence fâcheuse sur les fonds publics aux États-Unis. On cite plusieurs banques qui ont suspendu leurs paiements, parmi lesquels sont la banque de Georgie et celle du Détroit.

Le gouverneur de New-York, le général Seward, avait adressé à la législature de cet état un message où l'on remarque les passages suivants :

« Les mesures adoptées par le congrès me semblent avoir été très-sagement combinées pour conserver les relations inestimables de paix et d'amitié qui existent entre notre pays et l'Angleterre, aussi bien que pour venger les droits de l'état du Maine et pour maintenir l'honneur et la dignité de la nation. Il serait difficile de croire que deux nations éclairées et chrétiennes, liées par des relations de sentiment et d'intérêt, laisseraient interrompre l'harmonie qui existe entre elles. Le gouvernement des deux pays, ainsi que les deux peuples, ont les plus fortes obligations de cultiver leurs relations amicales et de réprimer tout ce qui pourrait tendre à amener quelque collision. En même temps la paix est rarement le lot des nations qui ne savent pas maintenir leurs droits. J'appelle toute votre attention sur cet objet important, dans l'espérance qu'une approbation de notre part de la politique suivie par le gouvernement général contribuera à éloigner les malheurs de la guerre et amènera la prompte et honorable solution des différends qui existent en ce moment entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. »

Feuilleton.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

A PROPOS D'UN LAPIN SAVANT.

(Suite.) — Voir le n° d'hier.

À la commencement d'une belle soirée de juin 1817, une foule de curieux et de désœuvrés, se promenaient lentement dans les allées bordées du boulevard du Temple. Ce boulevard qui n'a presque rien conservé de son antique splendeur, avait autrefois l'unique privilège d'attirer l'après-midi, une multitude avide d'émotions et de nouveautés; là, mieux que partout ailleurs, tous les goûts, tous les desirs, toutes les exigences de l'époque, trouvaient une ample pâture. Près des tréteaux où s'illustrait l'bohème et le galimatuf, on voyait le Théâtre de la Gaité, avec ses drames lugubres, son vaudeville classique et ses tyranes peu délicats, séparés seulement de ceux de l'ambigu comique, avec sa dévotion si triste et si enfimée, par un mur mitoyen. Plus loin, la cage élégante où M. Saqui dansait sur la corde raide sans balancier, avait pour voisine les serins avants et les puceux travailleuses. À droite étaient les figures de cire de Curtius, et à gauche le plan en relief de l'usurpateur pour Sainte-Hélène, exécuté à la main par un aveugle, au dire du propriétaire, et les fantômes occupaient le premier étage d'une bicoque dont le rez-de-chaussée était loué à un crocodile des bords du Nil, vivant. Les voix glapissantes des marchands de coco et des vendeuses de pommes, jointes à celles des négocians en contre-marches (car alors aucun directeur n'eût osé, comme aujourd'hui, laisser vendre tranquillement des billets de première loge devant son théâtre), se mariaient merveilleusement à celles des gamins qui naissent de toute éternité sur le boulevard du Temple, sans parler ni du sifflement des cochers de fiacre qui attendent pratique, ni des vagissements des marmots que des bonnes trop sensibles aux galanteries des tourlouroux, casernés à Popincourt, laissent errer entre les jambes des passans.

Parmi les Hâneris qui se pressaient ce jour-là sur le boulevard du crime, comme on l'a désigné depuis, chacun remarquait un homme dont la mise hiéroglyphique était une espèce d'énigme ambulante; il pouvait bien avoir de quarante-à-cinquante ans. Il était grand et sec; les traits de son visage, encadrés dans une large paire de favoris presque blancs sur les tempes, étaient mâles et réguliers tels que notre célèbre Guérin nous en a montré le modèle dans son Marcus-Sextus.

De plus, cette figure était ornée de deux longues écharpes transversales qui semblaient s'être donné rendez-vous pour faire un duplicata avec le fragment de ruban rouge qui tranchait sur une capote presque en lam-

Aucun choix n'avait encore été fait pour les fonctions d'ambassadeur spécial en Angleterre.

« Une circonstance qui pourra calmer un peu les vellétés belliqueuses des Américains de la frontière, c'est que la tentative faite à New-York pour se procurer de l'argent, conformément au vote de la législature qui autorise le gouverneur du Maine à emprunter 800,000 dollars, a échoué complètement. »

« On lit dans le Morning-Chronicle :

« Voici comment peut être résumée aujourd'hui la question des frontières entre l'Amérique et l'Angleterre. En 1851, le roi des Pays-Bas a donné sa décision. Sa résolution a été acceptée par l'Angleterre. On demanda au gouvernement de Washington son agrément, mais il répondit que l'état du Maine n'ayant pas accepté, le gouvernement central refusait. Diverses tentatives faites ensuite auprès du gouvernement central furent inutiles. L'Angleterre proposa alors un partage du territoire contesté par égales portions entre l'état de Maine et la province du Nouveau-Brunswick. Cette proposition a encore été rejetée, l'état du Maine ne voulant adopter aucune ligne de convention. L'état voulait que le territoire fût examiné, et que la frontière fût tracée conformément au traité de 1783. »

« Le gouvernement anglais ne peut pas s'opposer à cet arrangement, bien qu'il eût préféré un plan d'arrangement moins dilatoire. Il serait inutile évidemment de nommer une commission sans s'être d'abord entendu sur les principes qui présideront à l'enquête. Le prochain paquebot portera aux États-Unis la proposition du gouvernement anglais. »

« On nous mande de Santander, à ladate du 24 :

« Je me hâte de vous faire part d'une nouvelle très-favorable à notre cause. Le commodore anglais lord John Haye a reçu l'ordre de son gouvernement de bloquer tous les points de cette côte qui sont occupés par les carlistes, et de déclarer de bonne prise tous navires qui chercheraient à s'en approcher, de quelque nation qu'ils soient. Cette nouvelle est plus importante qu'elle ne paraît de prime abord. »

FRANCE. — Paris, le 7 avril.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle une ordonnance royale, en date du 4 avril, qui révoque pour tous les grains autres que le froment et sa farine, les défenses prononcées par l'ordonnance du 21 janvier dernier, en ce qui concerne l'exportation des grains et farines par les ports de l'Océan.

« Hier, de nombreux rassemblements ont encore eu lieu entre les portes St.-Denis et St.-Martin; un grand nombre de fortes patrouilles de garde nationale, de garde municipale et de troupes de ligne ont été dirigées sur ce point, et par une circulation continuelle ont dissipé ces attroupemens. »

« On a surtout remarqué ces belles compagnies de garde nationale qui, par leur concours, ont, ainsi que la garde municipale et la troupe de ligne, amené en peu de temps le rétablissement de l'ordre et de la circulation de ces quartiers. »

« Deux ou trois cents arrestations ont été faites à la grande satisfaction des habitans, fort agités depuis deux jours par le renouvellement de ces scènes de désordre. (Moniteur.) »

« Pendant toute la soirée, une foule immense a encombré les alentours des portes Saint-Denis et Saint-Martin. Vainement les agents de police et la force armée ont voulu dissiper les rassemblements, la tourbe stupide des curieux protégeant les perturbateurs, ce n'est que fort avant dans la soirée qu'on a pu débarrasser la voie publique. La garde nationale avait fourni un grand nombre de patrouilles, et nous apprenons qu'elle est encore commandée pour aujourd'hui. »

« Dans la nuit d'hier un grand nombre de réverbères ont été cassés dans les rues Vendôme, Meslay et autres, et jusque dans le milieu du Marais. (Débats.) »

« Des rassemblements on lie hier comme les jours précédens et probablement nous en aurons encore aujourd'hui dimanche. Les jours de chômage sont favorables aux bandits qui jettent la perturbation dans nos rues. Mais aujourd'hui comme

hier ils trouveront la garde nationale à son poste et les troupes de ligne ne se laisseront pas de leur donner la chasse. Plus de 500 arrestations ont été faites. Nous sommes convaincus que, parmi les personnes arrêtées, il y en a beaucoup qui étaient attirées sur le théâtre des rassemblements par cette puissance instinctive de la badauderie qui est le cachet des Parisiens. Aucune scène de véritable désordre n'a encore eu lieu; la république n'a pas encore osé planter son drapeau rouge sur la barricade. C'est là que Paris tout entier l'attend pour la pulvériser. (Corresp.) »

« Les explications du maréchal Soult attendues avec une vive impatience, satisfèrent pleinement l'attente du pays. Le maréchal s'est expliqué avec autant de franchise que de réserve et de dignité. Plus tard, il pourra faire connaître des circonstances auxquelles il n'a pas dû s'arrêter pour le moment. Mais dès à présent ce que le maréchal a déclaré, d'une voix si haute et si ferme suffit pour répondre aux calomnies dont la royauté a été l'objet dans certains journaux depuis le commencement de la crise actuelle. Il doit aujourd'hui être évident pour tout le monde que la prolongation de cette crise et l'agitation qu'elle cause ne peuvent être attribuées en aucune façon aux exigences de la couronne. La royauté a tout accordé, depuis longtemps, sur les hommes et sur les choses. Le noble témoignage rendu par le maréchal met aujourd'hui la situation sous son véritable jour et montre de quel côté ont été les torts. Ses paroles ont produit la plus vive impression sur la chambre des pairs. »

« M. Pelet (de la Lozère) avait annoncé qu'il interpellait aujourd'hui M. le maréchal Soult sur les obstacles qui s'étaient opposés à ce qu'il réussit à former le cabinet qu'il avait été chargé par le roi de composer. Si la réponse de M. le duc de Dalmatie n'a pas pleinement satisfait l'attente publique vivement excitée, du moins la franchise et la fermeté de ses déclarations n'ont rien laissé à désirer en ce qui touchait au point essentiel, c'est-à-dire la justice à rendre à la conduite que le roi a tenue dans la crise ministérielle qui dure depuis le 7 mars dernier. »

« Je voudrais qu'il me fut permis de parler pour mettre la couronne à couvert des reproches injustes qu'on lui a adressés, après qu'elle a tout accordé sur les personnes et sur les choses; je voudrais pouvoir réfuter des calomnies d'autant plus graves qu'on les fait remonter plus haut. »

« Je voudrais pouvoir établir avec preuve l'incontestable vérité des faits auxquels j'ai pris part, et qui se sont passés depuis le 8 mars dernier, jour où le roi m'a fait l'honneur de me charger de former un cabinet. »

« Je le voudrais aussi, non pas pour me justifier, car j'ai le sentiment de ne m'en avoir aucun besoin, mais pour montrer qu'il n'a pas dépendu de moi qu'un pouvoir nouveau fût constitué. »

« Ainsi s'est noblement exprimé M. le maréchal Soult, que nous sommes heureux d'avoir à louer doublement, et de la réserve politique, et de la loyauté militaire de ses explications, qu'il a dignement terminées en déclarant qu'il n'avait point abandonné l'importante mission que la confiance du roi l'avait appelé à remplir. (Presse.) »

« Il ne paraît plus douteux aujourd'hui que M. Dupin n'ait le désir et ne soit, en effet, élu président de la chambre; l'opinion qu'il a émise sur la possibilité d'une enquête électorale, et même sur la nécessité d'une telle mesure, lui assure un grand nombre de voix de l'opposition. »

« Hier, à la chambre des députés, l'élection de M. Vatout a donné lieu à plusieurs récriminations contre le ministère du 15 avril. M. Martin (du Nord) l'a défendu avec talent, mais il a souvent été interrompu par les cris de la gauche et du centre gauche; néanmoins l'élection de M. Vatout a été validée; mais on assure qu'une proposition d'enquête parlementaire, formulée par le 6^e bureau, et vivement appuyée par M. Vivien, sera faite demain à la chambre. (Corresp.) »

« Voici quelle était la principale difficulté soulevée par l'élection de M. Vatout. Un bulletin, maculé d'encre, ne laissait de lisibles que ces deux lettres finales du nom de Vatout, ut, auxquelles était ajoutée, il est vrai, la désignation de député sortant. Le bureau chargé de vérifier cette élection, a pensé qu'il y avait

beaux dont le soleil, la pluie, la poussière et le temps avaient rongé la couleur; cette capote était veuve de ses boutons. Un pantalon de toile grise et un simulacre de bonnet de police complétaient le costume de ce singulier personnage qui marchait machinalement au milieu de la foule sans paraître s'inquiéter autrement de ce qui se passait autour de lui; cependant de temps à autre, il s'arrêtait, tantôt devant une parade, tantôt devant un escamoteur, un moment après c'était à côté d'un chanteur public; mais chacune de ses stations n'était pas longue, et il reprenait bientôt sa promenade misanthropique en haussant les épaules ou en grommelant entre ses dents quelques paroles de dépit. Tout à coup il s'arrêta et se posa, comme un terme, devant la façade d'une maison étroite où une énorme affiche jaune était placardée au-dessous d'un tableau représentant un lapin monstrueux; l'affiche portait cette annonce en gros caractère :

Par autorisation spéciale de M. le comte Anglés, préfet de police, SOIRÉES AMUSANTES.

Séances de physique expérimentale et de prestidigitation.

Exercices variés de l'incomparable lapin savant, qui a fait l'admiration et les délices de plusieurs cours de l'Europe, y compris N. S. P. le pape et leurs Hautesse l'Empereur des Turcs, le Roi de Maroc, etc., etc.

« Le lapin savant! exclama Jabalot, Tiens! si c'était.... il serait fameux, par exemple ! »

Et ses regards se portèrent tout d'abord sur l'entrée de ce spectacle où un homme, vêtu d'un habit noir taillé en queue de morue, avec la décoration du Lys à la boutonnière, et coiffé d'un claque surmonté d'une cocarde blanche d'une énorme dimension, semblait stimuler le zèle de ses ahoyeurs.

Le vieux soldat se rapprocha autant qu'il le peut et ses yeux vont incessamment de la figure de l'homme à l'habit noir au tableau et du tableau à l'affiche jaune.

« Voyons voir, se dit-il, faute de parler un meurt sans rémission, comme disait autrefois le curé chez nous; on n'est pas pendu pour se tromper, Merlandier! fit-il. »

« Ce nom, l'homme à la décoration du Lys et au claque se retourna vivement : »

« Qu'est-ce?... quoi? fit-il en levant la tête. »

« Jabalot, du camp de la Lune... Hé, là-bas ! »

Aussitôt Merlandier tendit la foule et vint à lui.

« Comment, vieux, c'est encore toi? dit-il au gognard d'un ton presqu'ému. »

« Toujours et effacement, mon ancien. C'est moi en chair et en os, comme saint Amadou, patron des pipes, dit le soldat en se jetant dans les

bras que lui tendait son ancien camarade. Qui m'aurait dit, il y a un an, lorsque j'étais l'encore dans des déserts de la Sibérie-Blanche, sur les bords de la mer Noire, que la première chose que je ferais en revenant serait d'embrasser Merlandier sur le boulevard du Temple? »

« Ah mon pauvre vieux dans quel état je te revois, après douze ans d'absence..... Mais aussi quels changements se sont opérés en France : si tu savais ? »

« Je sais tout, et d'autres choses encore, fit Jabalot avec un accent profond; mais moi je n'ai pas changé, entends-tu, ajouta-t-il d'une voix sourde, le diable avec toute sa séquelle s'est mis de la partie, alors nous n'avons plus été de force. Il nous a taillés des croupières inconnues jusqu' alors. Que veux-tu? C'est ce coquin de sort. Quant à moi, fait prisonnier par les Russiens à Malojel-arroz-laveste, où nous n'avons rien arrosé dit tout, j'ai été emmené par une température tempérée, d'au moins je ne sais combien de degrés de glace au-dessus de tous les zéros du monde, à une espèce de Mississipi où on n'arrive jamais tant c'est loin; et là, ils m'ont fait travailler aux mines comme des nègres, ce qui m'a maigri comme tu vois. Au surplus, j'ai eu le bonheur de me faire transvaser après la paix, et je suis revenu à pied; 800 lieues d'étapes sans rations et sans logement régulier chez les bourgeois du pays, attendu qu'il n'y a que des forêts. Depuis avant-hier je me promène la canne à la main dans Paris, que je ne connais plus, avec l'espérance de toucher bientôt le 35 centimes que le gouvernement accorde par jour gratuitement à tous les soldats de la vieille garde qui reviennent de Russie. Et toi l'ancien, tu as prospéré à ce que je m'aperçois : il y a gras ? »

« Tu vois, répondit Merlandier, en lui désignant du doigt sa maison, ce n'est plus une misérable échoppe qui m'abrite; moi et mon mobilier. C'est une bonne et solide maison dont je suis devenu le propriétaire et électeur. Quelque temps après ton départ pour le camp de Boulogne, j'ai eu donner des représentations m'en province et à l'étranger qui m'ont été très fructueuses dans mes roillages; j'ai eu la douleur de perdre mon épouse avec laquelle tu t'étais trouvé en société sur le quai des Orfèvres. Elle commença à me tanner sévèrement par sa légèreté, au sujet de l'honneur. Mon beau-frère Groslichard est parti pour la Turquie avec l'ambassadeur d'Angleterre en qualité d'aide de cuisine. Je suis seul maintenant, vis avec mes préposés. D'ici à deux ans j'ai l'intention de me retirer des affaires pour me livrer tout entier à l'éducation de ma fille qui est belle comme plusieurs amours. Elle danse déjà comme à l'opéra, où j'espère, la faire entrer en sortant du Conservatoire royal de Musique, vu les immenses protections que je m'ai acquises. »

« En disant ces mots, Merlandier se redressa en se rengorgeant dans sa cravate. »

« Je t'en félicite, dit froidement Jabalot. »

dans ce bulletin désignation suffisante, et qu'on devait admettre M. Vatout. La question a été très-vivement débattue. Mais la chambre, à une grande majorité, a partagé l'avis de la commission et M. Vatout a été admis.

— On lit dans le *Toulonnais* : « Il est toujours question du retour du maréchal Valée, auquel on réserverait une place dans le futur cabinet. Le maréchal a fait son temps en Afrique; il y est moralement usé, et il est temps qu'on le remplace par un homme moins militaire qu'habile administrateur, qualité que l'on conteste au gouverneur-général. »

— *L'Ami de la Charte* de Nantes annonce que pendant la nuit une poignée d'individus se sont promenés dans la ville, en criant : *vive la république!*

— Vingt-sept nouveaux jugemens de déclarations de faillites ont eu lieu dans les cinq premiers jours d'avril.

— M. Guizot est rétabli de son indisposition.

— On lit dans le *Temps* : « Les correspondances particulières de Bruxelles rapportent un bruit d'après lequel le roi Léopold serait disposé à ajourner indéfiniment sa signature au traité, parce qu'il a été averti officieusement que le roi Guillaume ne consentirait jamais à accrédi- térer auprès de son gouvernement un ambassadeur hollandais. Ce fait nous paraît mériter confirmation. »

— Une descente de police vient d'être opérée dans plusieurs maisons garnies du quartier St Jacques; on a enlevé, en une nuit une cinquantaine de jeunes filles qui se livraient clandestinement à la prostitution. Ces arrestations ont donné lieu à une capture qui présente plus d'intérêt. La femme d'un riche étranger, après s'être follement amourachée d'un étudiant, avait abandonné le domicile conjugal et une position élevée pour suivre son amant et vivre avec lui. Cette dame avait été signalée à la police par son mari, qui ignorait son inconduite et ne savait pas ce qu'elle était devenue; elle a été provisoirement conduite au dépôt de la préfecture, comme les prostituées qui ont été arrêtées en même temps qu'elle.

— On annonce les prochains débuts à l'Académie royale de Musique d'une basse chantante dont on fait les plus grands éloges. M. Massey, chef d'orchestre du Théâtre des Variétés, aurait découvert depuis deux ans seulement la puissance de son organe, et après avoir suivi depuis cette époque les cours de chant du Conservatoire, il aurait obtenu un engagement de 30,000 francs.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

— On mande de Bayonne que Cabrera se refuse à reconnaître les ordres émanés du quartier-général de don Carlos, prétendant que celui-ci ne jouit pas de sa plénitude d'ac- tion.

— On écrit de Malaga, sous la date du 16 mars dernier : M. Paquet, lieutenant de vaisseau, capitaine du brick la *Ci- gogne*, en station en ce port, doit appareiller demain pour aller s'établir en croisière en dehors du Tage, conformément aux ordres qu'il a reçus de M. le ministre de la marine.

Cet officier doit se rendre d'abord à Cadix pour s'en- tendre avec M. Danthon, capitaine de frégate, commandant le brick la *Cassard*, de manière à lier ses opérations avec celles de ce bâtiment.

— On écrit de Madrid, le 50 mars : Le gouvernement a reçu des nouvelles satisfaisantes sur la marche des négociations entamées sous les auspices de l'Angle- terre avec les cours du Nord. Il paraît que ces négociations ont pour unique but d'amener les cours du Nord à reconnaître la reine Isabelle. Ce serait un immense résultat qu'auraient les né- gociations ouvertes simultanément à Vienne et à Berlin. Les commissaires espagnols sont en ce moment à Dresde. On a voulu rattacher ce voyage à de prétendus projets d'alliance matrimo- niale dont il n'a jamais été question. Le cabinet anglais qui a pris une part active à ces négociations diplomatiques, sait très- bien qu'elles ont exclusivement trait à la reconnaissance de la reine.

— On écrit de Bayonne, le 2 avril : Don Carlos vient de rendre, pour l'établissement d'un tri- bunal suprême de guerre, un décret dont voici la traduction littérale :

Ne pouvant laisser plus long-temps mon loyal et vaillant gé- néral sans l'appui d'un tribunal suprême ayant mission de rendre un juste arrêt dans toutes les causes susceptibles d'appel parmi celles portées devant les tribunaux de guerre, et de m'aider par ses avis et ses informations à améliorer l'organisation des forces militaires, je rétablis le conseil suprême de la guerre dont je me réserve la présidence, ma volonté étant que toutes les places de doyen (vice-président), ministres et autres membres que je ju- gerai à propos de nommer, soient considérées comme provisoires, sans qu'il soit attribué aux personnes appelées à les remplir

— Tu comprends maintenant, poursuivit Merlandier en mettant orgueil- leusement ses deux mains dans ses goussets, et en faisant sonner son ar- gent, que j'eusse fait une fameuse boulette si j'eusse suivi tes conseils il y a douze ans. Oh en serais-je au jour d'aujourd'hui, peut-être, comme toi, réduit à l'aumône.

— Un soldat de la grande armée, un grenadier du 1er. du 5me. de la vieille garde ne mendie pas, interrompit brusquement le grognard en toi- sant son ancien camarade d'un regard de mépris. Quand le pain lui man- que, il sait s'en passer; et quand la mort arrive, il sait s'en arranger. car c'est une vieille connaissance avec laquelle il s'est souvent promené bras dessus bras dessous en manière de conversation. Mais depuis deux ans les opinions, chez certains particuliers, ont crânement changé, je le sais.

— Allons, allons, vieux! fit Merlandier en serrant la main de Jabalot qui paraissait fort ému, ce que j'ai dit n'était pas pour l'insulter; au con- traire et à preuve, c'est que si tu as besoin...

Merlandier avait de nouveau porté la main à sa poche, mais le vieux soldat ne lui avait pas laissé le temps d'achever sa phrase et lui retenant le bras :

— Je n'ai plus de besoins, interrompit-il sèchement. C'est ce que j'ai ré- pété hier à un de mes anciens chefs que je respecterai toujours, mais que je méprise spontanément. Lui aussi m'a offert une pièce de cent sous à la fin du mois de Louis XVIII, je lui ai dit merci général, j'ai encore de la che, en avant, en arrière, en Egypte, en Prusse, en Autriche, en Po- logne, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Lombardie, en Danubie, en Lygurie, en Moravie, en Russie, en Circassie et en Sybè- rie. J'ai souffert partout... Mais, vois-tu, quand je réfléchis que c'était pour le bien de la patrie, et que je regarde ce brimborion que le petit caporal d'autrefois m'a donné, je me dis ça suffit, n'en parlons plus, soyons fidèle et constant.

— C'est juste, fit Merlandier. J'ai encore une demi-heure à moi avant de commencer ma représentation. Viens avec moi jusqu'au *Petit Capucin*, c'est tout en divisant ainsi, ils entrèrent chez ce marchand de vin traiteur qui était alors en grande réputation.

— Ah ça! nous ne nous quitterons pas cette fois comme l'autre, avec une jambe, dit Merlandier à son ami. Tu vas venir à mon spectacle, cela est distrayant, après quoi nous souperons pour pouvoir causer plus librement. — J'aurai beaucoup de plaisir à renouer avec ton lapin, répondit Jabalot. Un ton grognard, il doit compter plus d'années de service que toi, qui n'as jamais été qu'un camp de la Lune, tandis que moi j'ai déjà fait plusieurs

d'autre traitement que celui dont chacun d'eux jouit déjà dans son grade.

Donné au quartier royal de Tolosa, le 23 mars 1839.

Signé de la main du roi, A. D. JUAN MONTENEGRO. — Nous n'avons pas reçu nos correspondances de Madrid et les journaux du 31 offrent peu d'intérêt. Des rapports de Lum- bier annoncent que le 22 mars a eu lieu l'échange des patriotes de Sanguesa, faits prisonniers dans le mois d'octobre 1838. Il paraît que l'armée a fait un mouvement de Victoria sur Alcanadre et se trouve en état d'opérer. Le brigadier Léon a tiré de Pampel- lune de la grosse artillerie et les projectiles nécessaires pour en- treprendre le siège du fort San Gregorio, à 2 lieues d'Estella. 16 cadavres décapités, ont été trouvés dans la montagne de Acco- d; c'étaient les corps de curés et de moines du parti de Guergue. Les assassins pour éviter que les victimes ne fussent reconnues, les avaient dépouillés de leurs vêtements.

L'argent manque au camp de don Carlos et de fortes levées d'hommes ont été décrétées. Les hommes mariés seront contraints de prendre les armes. Il y a deux ans qu'un congé est accordé à tous les soldats qui donneraient une somme de 16 onces d'or (1280 fr.) Ces mêmes hommes ont été appelés sous les drapeaux et on ne les tiendra quittes de leur service que pour une autre somme d'argent. Ce manque de loyauté exaspère tous les esprits. Don Carlos vient, dit-on, de prendre une détermination de la plus haute importance. Il a résolu de diriger ses forces sur la Cas- tille et de ne plus concentrer la guerre dans les provinces de la Navarre et de la Biscaye. Le mouvement commencerait à la fin d'avril; une forte armée d'occupation serait laissée dans les provinces Basques, et une armée beaucoup plus forte envahirait la Castille.

Une correspondance de la frontière rapporte qu'Espartero se propose d'attaquer simultanément la ligne d'Estella et celle de Ramales. La concentration des troupes carlistes sur ce dernier point paralyse tous ses mouvements; elle intercepte les commu- nications avec Santander.

Le crédit de Maroto semble pâlir depuis quelques jours. Don Carlos lui-même, laisse percer de temps à autre par ses paroles ou ses actes, une défiance dont on attribue l'origine à l'infant don Sébastien. La création du tribunal suprême de guerre dont le prétendant s'est réservé la présidence extraordinaire doit contrarier beaucoup l'humeur despotique et dominatrice de Maroto. On prête à ce dernier le projet d'envoyer cinq bataillons dans le bas Aragon, afin d'enlever le commandement à Cabrera, qui, comme on sait, est opposé à ses plans. Villaréal serait investi de ce commandement, et en cas de refus, on le confierait au comte de Negri, qui l'accepterait avec empressement, désireux qu'il est de se venger d'une injure qu'il reçut de Cabrera l'été dernier.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 8 avril.

M. de Behr part mardi pour Constantinople. MM. Martens, Henri Cloquet partiront à la fin du mois pour le rejoindre, en qualité d'attachés à la légation belge à Constantinople. M. de Behr se rend d'abord à Londres.

— On nous écrit de Paris, en date du 4 : « Hier, M. de Potter a été appelé à la police générale. C'était pour reconnaître ses papiers et les signer pièce à pièce après avoir déjà paraphé la couverture de la liasse fermée au moment de la saisie. On lui apprit alors qu'il y avait eu une sur saisie opérée à la demande du gouvernement belge et par ordre du gouver- nement français, chez le gouvernement français lui-même, c'est-à-dire au greffe du parquet où ces papiers se trouvaient encore en attendant restitution. M. de Potter a insisté à l'effet de conserver les originaux contre copies légalisées, ces papiers étant sa propriété. (Belge.) »

Bruxelles, le 8 avril. — (5 heures.) — La bourse était dans la plus vive agitation, bien que le courrier de Paris fut arrivé à midi et demi, les faux bruits répandus depuis hier étaient encore en crédit. On ne pouvait dissuader tout le monde qu'il n'y avait eu ni émeute, ni troubles, mais des rassemblements dissipés sans résistance. Les cours ont subi la fâcheuse influence.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 53 1/4. 5 p. 100 1/4 P. 4 p. c. 91 5/4 P. 5 p. c. 70 1/2 A., continuant à être bien tenu et demandé. So- ciété Générale titres en nom 770 P., certificats au porteur émission de Pa- ris 1640 A.; Société de Mutualité 1072 50 (107 1/4). Banque de Belgique 685 (68 1/2) P., Actions-Réunies 560 (56) A.; Canal de la Sambre à l'Oise 1005 (100 1/2) P.

L'actif espagnol héchit, on le cote 16 5/4 P., 5/8 A., très peu d'affaires. Anvers, deux heures 3/4. — Par Voie Télégraphique. — Ardoin 16 1/10 3/4.

LIÈGE, LE 8 AVRIL.

DU SUICIDE EN BELGIQUE.

Parmi les sciences nouvelles qui ont reçu, depuis le commen- cement de ce siècle, un développement extraordinaire, et qui ont puissamment contribué à rectifier beaucoup d'erreurs et à ré- pandre des vérités utiles, il faut ranger, sans contredit, la sta-

— Oh! depuis ton départ j'ai déjà eu plus de quatre lapins, mais c'est tou- jours le même pour changer.

— C'est commemoi, toujours le même; j'ai au moins cela de commun avec ton quadrupède.

Merlandier ou le soin de faire assenir son ancien ami à l'amphithéâtre, sur le devant. Jamais le vieux soldat ne s'était vu l'objet de tant d'égards et de prévenances de la part de ceux qui l'entouraient; mais il faut dire que l'a- bord d'entreprendre avait fait répandre le bruit aux abords de son théâtre, par ses *preposés*, que cette représentation était donnée toute entière au bé- néfice d'un ancien grenadier de la garde impériale qui arrivait de Russie, où il avait été fait prisonnier cinq ans auparavant, et que ce grognard as- sistait à la représentation. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour attirer à son spectacle un nombre de spectateurs triple de celui qu'il rassemblait d'habitude. Tous les regards étaient fixés sur Jabalot qui, seul, ignorait qu'il fut l'objet de cette curiosité et que le lapin ne jouait là qu'un rôle se- conditaire.

En voilà un de vieux lapin! disaient les gamins qui encombraient la pa- rade, en désignant du doigt le grognard. Celui-là n'a pas, comme l'autre, l'air de bouder.

Ce que Merlandier appelait ses *expériences de physique* amusèrent beau- coup Jabalot, qui prit une joie d'enfant à voir d'ouvrir d'une carte *penché*. Il ouvrit des yeux énormes, lorsque le prestidigitateur oupa en deux un mou- choir auquel en définitive il ne faisait pas la moindre égratignure; mais il ne revint pas de sa surprise lorsque Merlandier vint à piler dans un mortier, quelques produits par l'électricité ne le charmèrent pas moins; cependant il le ressentit tout à coup à l'avant-bras une commotion semblable à celle d'un coup de bâton qui lui aurait été appliqué.

Enfin le glorieux lapin apparut monté sur un char de bois doré, orné de plumes blanches et traîné par deux tortues de mer bridées et caparçonnées, où étaient étalés symétriquement les divers objets nécessaires à ses exercices, douze ans auparavant. Puis le maître s'avança fièrement en tenant d'une main un petit bâton d'ébène monté d'ivoire aux extrémités, et de l'autre un nonce à l'aimable société que le lapin patriote allait exécuter la grande bat- terie d'honneur. Il se fit alors un grand silence. C'était là où l'attendait le vieux soldat; déjà le cœur lui battait d'aise.

— Lapin, mon ami, dit Merlandier en présentant le tambour à l'animal, vous allez terminer vos étonnans exercices par un échantillon de votre instinct surnaturel et de votre opinion bien pensante.

tistique, science toute de chiffres, et qui par conséquent offre des caractères de certitude qu'on ne découvre point dans un grand nombre d'autres branches des connaissances humaines qui reposent uniquement sur des théories spéculatives.

Il est vrai qu'il s'est rencontré des écrivains, surtout dans les derniers temps de la restauration, qui ont étrangement abusé de la statistique et qui ont fait mentir des chiffres, avec une incon- cevable audace, au profit du système social dont ils s'étaient constitués les défenseurs. Il s'en est trouvé d'autres, qui, tra- statistiques, une foule de fausses conséquences qui ont fait dou- ter de la possibilité d'arriver à des résultats vrais et utiles. Mais gardons-nous de mettre sur le compte de la science elle-même ces fraudes et ces erreurs qui doivent être uniquement attribuées à la mauvaise foi des uns et à l'impudence aveugle des autres, et qui par conséquent ne prouvent rien contre les services que la science, consciencieusement étudiée et sagement appliquée, est appelée à rendre à la société nouvelle.

C'est ce que comprennent tous les gouvernements qui attachent quelque prix à la diffusion des lumières et qui cherchent avec bonne foi un remède aux innombrables maux inhérents à la condition humaine. Aussi la plupart d'entre eux s'occupent-ils à rassembler successivement, d'une manière variable et perma- nente, les données auparavant inaperçues des parties les plus essentielles de l'administration publique. Quelques années en- core, et, en embrassant d'un regard tous les faits constatés, il sera permis d'en déduire des conséquences pratiques, plus va- riées et plus justes.

Apprécient toute l'utilité de la statistique, le gouvernement belge a fait publier, depuis deux ans, des tableaux très-étendus du mouvement de notre commerce et de notre industrie. Ces ta- bleaux, dont la confection est due à M. Smits, constituent des documents précieux, et font le plus grand honneur au zèle et à la sagacité de l'homme laborieux qui s'est chargé de cette entre- prise. Nous avons donné, à différentes époques, des extraits fort intéressants de ce vaste répertoire de nos annales commerciales et industrielles, et, chaque fois que l'occasion s'en présentera, nous reviendrons sur ce beau travail.

Aujourd'hui nous allons nous occuper, un instant, d'une au- tre publication qui offre, à son tour, un sujet de leçons utiles et de graves méditations aux hommes qui s'intéressent aux progrès des sciences morales. Nous voulons parler d'un document statistique, récemment publié par le *Moniteur*, sur le suicide en Belgique.

Ce document constate deux cent soixante-trois (263) suicides dans l'espace de 18 mois, à dater du 1^{er} juillet 1835 jusqu'au 1^{er} décembre 1836.

L'âge auquel cet acte déplorable a été le plus fréquent est ce- lui de 51 à 40. Il devait en être ainsi. C'est l'âge où les passions ont acquis toute leur force, toute leur intensité; c'est aussi l'âge de la plupart des grands criminels qui sont traduits devant nos cours d'assises.

Sur les 263 suicides, 49 appartiennent à cet âge; on en compte ensuite

Table with 2 columns: Age range and number of suicides. 42 de 51 à 60 ans, 40 de 21 à 30 ans, 39 de 41 à 50 ans, 37 de plus de 60 ans, 6 de moins de 21 ans, 50 d'un âge inconnu.

Total, 263

Ces suicides se sont commis à l'aide des moyens suivants : 125 par strangulation, 61 par immersion, 51 par armes à feu, 15 par instruments tranchans, 8 par chutes volon res, 2 par le poison, 1 par asphyxie.

D'après les tableaux statistiques du suicide en France, la proportion des asphyxiés est huit fois plus forte. En revanche, la proportion des suicides, par strangulation, est plus grande chez nous.

Le suicide, offre chez nous, dans l'un et l'autre sexe, le rapport de 0,78 pour hommes, à 0,22 pour les femmes. En France, sur le même nombre, on trouve le chiffre de 33 pour les femmes.

La condition de la femme, en général, chez nous, serait donc plus tolérable, que celle de la femme en France, mais ne nous hâtons pas trop de poser des résultats qui pourraient être dé- truits par des faits ultérieurs.

Les recherches actuelles ne se sont pas encore portées sur l'influence qu'on attribue aux *saisons* sur le suicide; mais on s'est occupé des motifs qui ont pu y donner lieu. On présume que

Lapin, mon ami, tambourinez pour Sa Hautesse le Grand Turc? Le lapin ne bougea pas.

— Mais pour S. M. le *roi* de Prusse? ajouta Merlandier. Le lapin ferma les yeux.

Et pour S. M. l'empereur de toutes les Russies? Le lapin baissa les oreilles.

— Alors se sera pour S. M. l'empereur d'Autriche? Le lapin fit une grimace de singe, et le vieux soldat sourit malignement en haussant les épaules, et en disant à voix basse : Ce n'est pas encore pour celui-là!

— Lapin, mon ami, poursuivit le maître en élevant la voix, est-ce que vous tambourinez pour l'usurpateur Bonaparte, cet ex-Empereur des Français, ex-Roi d'Italie, ex-médiateur de la Confédération, et cœtera, et cœtera.

Le lapin resta coi et ne bougea pas davantage, mais à cette invitation ainsi formulée par Merlandier, le grognard pâlit; il se leva brusquement et enfonçant sur sa tête son bonnet de police :

— De quoi, de quoi, fit-il, le quadrupède se mêle de politique? — Pour lors, lapin mon ami, poursuivit le maître qui n'avait fait aucune attention ni au geste ni aux paroles de son ancien camarade, vous aimez mieux tambouriner pour S. M. Louis XVIII, le désiré, roi de France et de Navarre, n'est-ce pas?

Ce dernier mot, le lapin allonge les pattes sur le tambour et exécute un roulement épouvantable, incessamment accompagné des bravos et des aplaudissemens de tous les spectateurs. Mais aussitôt le vieux soldat, trem- blant de fureur, s'élança : d'un coup de pied fit sauter le fort de carton, en même temps qu'il jette la pièce de canon à la tête de Merlandier; et de sa large main saisissant le pauvre lapin par le milieu du rable lui broye le dos sur la table, en s'écriant avec un épouvantable blasphème : « Jusqu'aux animaux qui ont changé d'opinion! »

Puis, il sortit précipitamment de la salle, en laissant les spectateurs indi- gnés et stupéfaits.

Merlandier suivit le conseil que lui avait donné Jabalot, douze ans appa- ravant; il fit de ce lapin savant, une gibelotte, puis, après avoir fait empli- ler la peau, il en fit hommage au cabinet d'histoire naturelle, du jardin de roi, où tous ceux qui liront cet article pourront le voir, les mardi et ven- dredi de chaque semaine, dans la troisième salle à gauche en entrant où il est étiqueté sous le numéro 1839; mais l'ex-saltimbanque ne vit, ni n'entendit jamais repartir de son ancien camarade du camp de la Lune, ni nous non plus.

La démence a causé.	78 suicides.
L'amour contrarié ou les chagrins domestiques.	45
Livrognerie et la débauche.	22
La misère.	15
Le dérangement d'affaires.	9
Les souffrances physiques.	9
La crainte d'une condamnation.	9
Le dégoût de la vie.	5
La dégradation ou le dégoût du service militaire.	5
Causes inconnues.	74

Total. 263

Ce tableau nous offre l'occasion de faire une remarque bien consolante. Dans l'espace de 18 mois, la misère n'a occasionné en Belgique que 13 suicides, tandis qu'en France, dans l'intervalle d'un an, on constate généralement, 140 suicides par misère. Le dérangement d'affaires, pendant le même espace (18 mois) n'a produit que 9 suicides. En France, dans le cours d'une année, on en constate 81. Enfin, le suicide par dégoût de la vie, en Belgique, n'a compté que 3 victimes, en dix-huit mois, tandis que ce nombre, en France, s'est élevé, par année, jusqu'à 65.

Le tableau du *Moniteur*, tout intéressant qu'il est, est fort incomplet du reste. Nous avons déjà signalé une lacune dont l'existence est reconnue par le gouvernement lui-même; mais indépendamment de celle-là, il en existe une autre qu'il est très-facile de combler. On a indiqué l'âge des suicides; mais nulle part il n'est fait mention de leur rang, de leur condition, de leur profession. Il nous semble cependant que le gouvernement doit posséder des données positives à cet égard. Espérons qu'il nous les fera connaître dans un prochain travail. Ce n'est qu'après avoir rassemblé et examiné tous ces documents qu'on pourra peut-être en tirer quelques enseignements utiles, et trouver les moyens propres à prévenir, en partie, ces déplorables attentats qui révèlent, à un si haut degré, l'imperfection de nos institutions et de nos lois.

M. Nothomb, ministre des travaux publics, doit, dit-on, pendant son séjour à Londres s'occuper simultanément de la signature du traité avec les puissances représentées à la conférence et la Hollande, et d'une convention postale, dont les bases ont été antérieurement posées, laquelle on avait annoncé devoir être exécutée aussitôt l'ouverture de la ligne du chemin de fer d'Ostende. Il était question alors de l'établissement d'un service quotidien entre Douvres et Ostende. Le transit pour l'Allemagne et la Hollande, avait fait naître des difficultés qui seraient, assure-t-on, sur le point d'être applanies. (Commerce.)

On parle, dit le *Fanal*, de MM. Liedts ou Lebeau pour le ministère de la justice, de M. Rogier pour les travaux publics et de M. Nothomb pour les affaires étrangères.

On regarde l'avènement de M. Desmaizères aux finances comme entraînant sa démission de commissaire de la Banque de Belgique.

Par arrêté royal du 30 mars 1839, une pension viagère de fr. 1685 est accordée, en vertu des dispositions existantes, à la dame M.-J.-A.-F. Hendrickx, veuve du sieur J.-A.-M. Le Roy, son vivant professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'université de Liège.

Par arrêté royal du même jour, sont nommés membres de la commission provinciale d'agriculture du Limbourg: M. Beerenbroek (Louis), membre sortant; Et M. Loyaerts (Félix), bourgmestre et propriétaire à Zeppen, en remplacement de M. Capitaine, décédé.

Par divers arrêtés royaux datés du mois dernier: Il est accordé au colonel J.-L. Guerette, commandant de place de 1^{re} classe, à Bruges, une pension viagère de retraite de 3200 fr., pour ancienneté de service.

Le capitaine F.-B. Datas, officier français en mission en Belgique, rappelé en France, est nommé chevalier de l'ordre Léopold, en récompense du zèle qu'il a montré dans les fonctions qui lui ont été confiées.

La démission de son grade et de son emploi, offerte par le sous-lieutenant de cavalerie en non activité C. Gendebien, est acceptée.

On lit dans le *Moniteur*: «D'après l'autorisation de M. le ministre des travaux publics et conformément à l'art. 326 du règlement, le directeur de l'administration des chemins de fer en exploitation, informe les personnes qui ont laissé des objets aux diverses stations du chemin de fer ou qui les ont perdus dans le parcours des convois, que ces objets sont réunis à la station de Bruxelles, où le garde-magasin du contrôle est chargé de les restituer à ceux qui, en les réclamant, donneront les indications nécessaires pour en être reconnus les véritables propriétaires.

«Passé le 1^{er} mai prochain, il sera procédé à la vente publique au profit du trésor, des objets indiqués ci-après, qui n'auront pas été réclamés.»

«A la suite de cet avis le *Moniteur* publie l'inventaire des objets trouvés sur le chemin de fer, dans les stations, les bureaux et les voitures, et non réclamés par les voyageurs. Leur nombre s'élève à 757 articles différents, parmi lesquels on remarque 132 chapeaux pour hommes, 3 pour femmes, 181 casquettes, 18 parapluies en soie, 31 en coton, 11 parasols, 39 cannes, 24 foulards, 71 mouchoirs de poche en coton, 22 en fil, 5 fracs, 2 manteaux, 6 blouses, etc., etc.

On lit dans l'*Émancipation*: «Nous avons vu avec plaisir la décision que vient de prendre le gouvernement pour déterminer la forme des certificats à délivrer aux élèves des séminaires pour établir leur droit à l'exemption du service de la milice.

Cette décision fera, nous l'espérons, cesser les pitoyables querelles qui ont eu lieu dans la province de Liège au sujet de ces sortes de certificats que l'on prétendait devoir être signés par l'évêque lui-même.

«Que MM. les élus du peuple le sachent bien, le public veut ses intérêts dans les actes de ceux qu'il a appelés à gérer l'administration et il y voit toujours avec mécontentement la marque de petites passions personnelles.

«On écrit de Sittard, 4 avril: Une personne arrivée d'Allemagne ce matin et qui a traversé Clèves le 31 mars, assure que la tranquillité y est tout-à-fait rétablie; à la frontière on ne fait aucun mouvement; l'attitude des troupes prussiennes n'est pas bien menaçante; cette armée semble plutôt veiller au maintien de l'ordre, que destinée à envahir le Limbourg.

— On écrit de Hanovre, le 31 mars: On parle beaucoup ici d'une note de deux grandes puissances par laquelle on indique l'assemblée des états de 1833 comme le seul moyen de conciliation. L'envoyé de Hanovre près la confédération germanique a adressé ici un exemplaire de la pétition envoyée à cette assemblée par vingt-neuf de nos députés.

ÉLIGIBLES AU SENAT. — LISTE POUR 1839.

M. le gouverneur de la province vient d'adresser aux collèges des bourgmestres et échevins, la circulaire suivante: «Liège, le 30 mars 1839.

» Messieurs, d'après l'art. 44 de la loi électorale du 3 mars 1831, et l'arrêté royal du 14 avril 1832 (Bulletin officiel nos 19 et 27), tous les ans, du 15 avril au 1^{er} mai, la députation permanente du conseil provincial doit dresser la liste des éligibles au sénat.

» Cette liste doit contenir, en regard du nom chaque individu » inserit, la date de sa naissance et l'indication des lieux où il » paie ses contributions.

» En conséquence, j'ai l'honneur de vous inviter à prévenir, » comme les années précédentes, par publications et affiches, » les personnes éligibles au sénat, qu'elles doivent justifier de » leur droit par devant la députation permanente, avant le 15 » avril prochain au plus tard.

» Veuillez leur faire observer que la nécessité de déposer à » temps la liste des éligibles au greffe du conseil provincial et » au secrétariat de chaque commune, conformément à l'art. 45 » de la loi, ne permettra guère d'attendre au-delà de cette épo- » que pour arrêter la liste, et qu'ils ne sauraient dès-lors trop » se hâter d'administrer la preuve de leur éligibilité.

» Pour être éligible, il faut, d'après l'art. 12 de la loi: » 1^o Être Belge de naissance ou avoir obtenu la grande naturalisation;

» 2^o Jouir des droits civils et politiques;

» 3^o Être domicilié en Belgique;

» 4^o Être âgé au moins de 40 ans; et 5^o payer en Belgique au moins 1000 florins d'impositions directes, patentes comprises » ou se trouver au nombre des plus imposés, catégorie à laquelle appartiennent dans cette province, les citoyens qui » paient environ 1540 frs.

» Veuillez rappeler ces conditions à vos administrés, et leur » faire observer que la justification que les éligibles au sénat ont » à faire relativement aux impôts qu'ils payent, doit avoir lieu » conformément aux dispositions des art. 2, 3 et 4 de la loi du » 3 mars, et que les incapacités prononcées par l'art. 5 sont applicables à ces éligibles.

» (Signé) BARON VANDENSTEEN.»

SERVAIS A SAINT-PETERSBOURG.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* consacre un article très remarquable à décrire, autant que possible, la vie et profonde impression que le virtuose belge a produite sur le brillant auditoire qui assistait à ce concert. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de rapporter l'extrait suivant de l'article dont il s'agit, et dans lequel il est également question du jeune Henri Vieuxtemps, qui a fait aussi les délices de la société de St.-Petersbourg:

« Il y a deux manières, dit le journal russe, de se manifester dans l'art. La première consiste à marcher sur les traces des devanciers, et à s'approprier assez d'eux pour qu'une part de la gloire qu'ils se sont acquise se reflète sur leurs dociles imitateurs; la seconde, à sortir des limites connues, et à s'ouvrir hardiment une nouvelle voie. Dans le premier cas, la musique, semblable aux belles copies d'un art plastique, ne brille que par des formes auxquelles l'individualité de l'artiste donne plus ou moins de prix, selon le degré de son intelligence et la persévérance de ses travaux. Dans le second, l'artiste n'est guidé que par ses inspirations; il leur obéit, sans s'inquiéter des formes et des manières usitées avant lui; le mécanisme quelque pur, quelque brillant qu'il puisse être, n'est que le moyen qu'il emploie pour se produire et non le but qu'il se propose; la poésie déborde de son âme et se formule en de puissantes mélodies; il saisit l'auditoire et se manifeste dès le début, par la nouveauté de son style, par l'originalité, la grâce ou la profondeur de ses pensées. Les hommes de génie qui appartiennent à cette dernière catégorie sont en très-petit nombre. Poussés par une influence secrète, ils ne sont pas maîtres d'arrêter ou de ralentir leur marche. Ce n'est pas l'enthousiasme du public qui les avertit de leur mission; ils en avaient d'avance la conscience au fond du cœur. Tels sont les créateurs d'écoles nouvelles.

« Appliquons maintenant ces réflexions générales à quelques exemples. Un grand nombre d'instrumentistes se sont illustrés dans l'art du violon, et pour ne citer que ceux dont les productions et le talent ont formé ou sont appelés à former le plus d'imitateurs, nous nommerons Viotti, Rodolphe Kruetzer, Baillot, Rode, Spohr, et même le prestigieux Paganini. Chacun de ces maîtres est le chef d'une école bien distincte. Cependant, leur supériorité a été bien reconnue par le public européen, sans que jamais on ait pensé, ailleurs que dans les petites coteries d'école, à établir des rivalités jalouses, ou à contester à l'un d'eux la part de gloire qui résultait de la manifestation de son génie. Trois de ces noms appartiennent déjà à l'histoire de l'art; ceux qui les ont rendus célèbres ne sont plus, mais heureusement, de nouvelles palmes viennent d'éclorre, et bientôt il ne sera plus possible de parler des violonistes les plus distingués, sans y comprendre M. Henri Vieuxtemps, que le public de St.-Petersbourg espérait applaudir encore cette année, et qu'une maladie grave retient à Rével.

« Dans l'art du violoncelle, le nom de Bernard Romberg est le seul que l'on puisse opposer à ceux que nous venons de citer. L'école de ce grand-maître est le type sur lequel se sont modelés, avant M. Servais, tous les virtuoses qui ont aspiré à l'honneur de se faire remarquer sur cet instrument. Nous avons admiré, et nous admirerons toujours les œuvres et la manière de cet artiste célèbre, mais nous ne serons pas plus exclusifs pour le violoncelle, que toute l'Europe ne l'a été pour le violon.

« Qui donc oserait se flatter d'avoir posé des bornes dans l'exercice des beaux-arts? Ce qui dépend de l'imagination n'est-il pas, infini? Chaque époque a ses développements; et M. Servais, en créant, peut-être à son insu, une nouvelle et superbe école, obéit aux exigences du temps présent.

« Le violoncelle est le plus beau des instruments, parce que c'est celui dont les sons se rapprochent le plus de la voix humaine. Il représente deux timbres bien caractérisés: le *ténor* et la *basse-taille*, en passant de l'un à l'autre par l'intermédiaire qu'on appelle voix de *baryton*.

« M. Servais aime de préférence à faire vibrer les cordes qui imitent ces différentes natures de voix, et il récite avec tant d'expression, que l'on croit entendre un grand chanteur. Aussi a-t-il été applaudi avec les plus vifs transports. Chose inouïe! à peine les huit premières mesures qui servent de début à son concerto étaient terminées, qu'une salve d'applaudissements s'est fait entendre. L'artiste supérieur s'était à peine réveillé, et déjà il avait été compris! Le chant de ce concerto est large et profondément expressif sous l'archet magique de ce jeune et intéressant virtuose. L'auditoire était tout entier sous le charme, à tel point que les plus jolies femmes, oubliant à la fin l'étiquette ordinaire, mêlaient le plus bruyamment possible les applaudissements de leurs mains délicates à ceux de l'assemblée admiratrice. Ce triomphe est d'autant plus honorable pour monsieur Servais, que l'instrument sur lequel il excelle est joué à Saint-Petersbourg par d'habiles artistes et cultivé en outre par des amateurs dont le talent est généralement

« Les traits et les passages du concerto de M. Servais sont d'une élégance remarquable, les plus grandes difficultés y sont toujours enveloppées dans des formes méthodiques neuves et imprévues. La main gauche abandonne le manche et se promène dans toutes les positions, sans que l'oreille la plus délicate ait à se plaindre d'un son douteux dans des successions d'accords, qui se multiplient quelquefois avec une rapidité et une puissance de son aussi étonnante que rare sur cet instrument rebelle.

« Après sa fantaisie romantique et après le morceau intitulé: *Hommage à Beethoven*, par lequel il a terminé ce premier concert, M. Servais a été rappelé à plusieurs reprises, comme après le concerto, et chaque fois le délire était à son comble. Ses compositions, outre le mérite de l'invention, sont écrites avec sagesse et intelligence; l'instrumentation en est bien conduite, et au milieu de ses hardiesses, le compositeur ne s'oublie jamais, les lois de l'art sont respectées. Enfin, il n'a rien laissé à désirer que le plaisir de l'entendre encore.»

HOULLÈRE DE HORLOZ

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur la catastrophe arrivée à la houillère de Horloz.

Aussitôt que le bruit de cet événement s'est répandu, MM. Wellekens, ingénieur des mines, Lhoest, conducteur des mines, Beaujean, les docteurs Raick et Grandry, de Tilleur, Joseph Raick, le vicair de la commune, ainsi que MM. Vaust, Simon, Vottem, Malherbe et de Lavacherie (de Liège) sont arrivés sur les lieux, pour rendre tous les services qu'exigeaient les circonstances.

MM. Wellekens et Lhoest sont descendus dans les travaux, et ont eu beaucoup à souffrir des émanations du gaz, qui les a empêchés de pénétrer jusqu'à l'endroit où l'inflammation avait eu lieu.

Le sieur Jean David, maître ouvrier de nuit, est descendu le premier dans la bure après l'accident. Les sieurs J. J. Vigneron, Fr. Léonard et Ferdinand Lambert l'ont suivi. Ceux qui ont pénétré le plus avant dans les travaux et en ont été chassés par le gaz et un commencement d'asphyxie sont MM. Wellekens, Lhoest et Mathieu Evrard.

A peu de distance du charriage, au fond de la bure, on entendait les gémissements d'un ouvrier mineur; on s'y porta et on le trouva engagé entre huit cadavres; on ne parvint à le retirer qu'en sciant les jambes de quelques-uns de ses malheureux compagnons, qui avaient déjà succombé et qui le retenaient fortement.

Un des maîtres ouvriers se trouve au nombre des victimes non encore retirées.

Hier au soir, on était parvenu à retirer 20 cadavres et 5 ouvriers vivants.

Les dégâts occasionnés dans les galeries par l'explosion sont très-considérables.

M. Plumet, directeur de la Société anonyme des houillères de l'Espérance à Seraing, aussitôt qu'il a appris le malheur du Horloz, est descendu avec plusieurs ouvriers, à neuf heures du matin, et n'est remonté qu'à quatre heures du soir. Il a rendu des services d'autant plus grands qu'il a pu en imposer aux ouvriers, ceux de l'établissement ne montrant ni le sang-froid, ni par conséquent l'obéissance si nécessaires en pareille circonstance.

M. l'ingénieur en chef Devaux qui est blessé, s'est fait transporter en voiture jusqu'au pied de la montagne, et a fait le reste du trajet à l'aide de ses béquilles.

Les sous-ingénieurs Mueseler et Rucloux, les conducteurs Trassenster et Ransy, étaient aussi sur les lieux pour offrir leurs services en cas de besoin.

Différentes versions circulent sur les causes de ce déplorable accident. Celle qui paraît être la plus accréditée est la suivante: Les ouvriers, après avoir travaillé le dimanche à faire des réparations dans les galeries, avaient oublié, avant de partir, de fermer une porte d'aérage, qui resta ouverte jusqu'au lundi matin, ce qui produisit une accumulation de gaz dans certaine partie de la mine. Les ouvriers en descendant hier, à cinq heures du matin, fermèrent la porte laissée ouverte la veille; l'aérage ayant repris son cours ordinaire, a reconstruit un amas de gaz qui a formé avec l'air pur un mélange détonnant, lequel aura fait explosion à la plus légère imprudence.

L'aérage est loin d'être rétabli et les gaz délétères produits par l'explosion sont tellement abondants qu'on n'a pu jusqu'à présent pénétrer que peu avant dans les travaux.

Un incendie a éclaté, ce matin, vers 9 heures 1/2, et a consumé entièrement un bâtiment dépendant de la maison située faubourg St.-Gilles, n^o 483 appartenant au sieur Perée, maître menuisier.

Ce bâtiment situé sur le derrière, et fort heureusement isolé, servait d'atelier au propriétaire; il était chauffé par un poêle qui est présumé avoir communiqué le feu aux copaux; aucun ouvrier ne s'y trouvait au moment où les voisins ont aperçu les flammes.

Le dommage se réduit audit bâtiment et à quelques planches, le tout était assuré. C'est la seconde fois depuis quatre ans que le feu se manifeste dans cette localité.

Des secours très-actifs, dirigés par des bourgeois exclusivement, ont empêché le feu de se communiquer à d'autres habitations. On cite plusieurs de ces bourgeois qui se sont particulièrement fait remarquer et notamment: Douffet, Hubert, ardoisier, faubourg St.-Gilles; Coeg, Léonard, ardoisier, rue Fontaine; Servais, Sébastien, barbier, id.; Bourgeois, Jean-Hubert-Diendoné, ouvrier repailleur, faubourg St.-Gilles; Renkin, Joseph, armurier, id.; Martin, Nicolas-Jean, couvreur en zinc, rue Fontaine.

Les pompiers sont arrivés alors que tout était terminé, parce que l'avis du feu ne leur a point été donné par les propriétaires du bâtiment. On nous assure que des poursuites seront dirigées contre ces derniers en exécution du règlement sur les incendies.

PROVINCE DE LIÈGE.

TRAVAUX DE ROUTES.

AVIS. — VENDREDI, 26 AVRIL 1839, à dix heures du matin, il sera procédé à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, par devant M. le gouverneur ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication pendant un bail de six ans, qui commencera le 1^{er} mai prochain et finira le 30 avril 1845, de l'entretien des routes, dont le détail est indiqué dans les affiches ainsi que dans les devis, qui sont déposés à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissement, où les amateurs peuvent en prendre connaissance. Liège, le 5 avril 1839.

Naissances : 9 garçons, 9 filles.
Décès : 4 garçons, 5 filles, 2 hommes, 4 femmes, savoir :
 J.-P. Olosson, âgé de 40 ans, journalier, rue Froimont, époux de M.-A. Bernimoulin. — L. Nemme, âgé de 18 ans, journalier, rue des Ecoles, célibataire. — M.-L. Bougné, âgé de 79 ans, sans profession, rue Vert-Bois, veuve de H. Kester. — D. Piquet, âgée de 58 ans, sans profession, rue des Croisiers, épouse de T. Deglain. — E. Hardy, âgée de 54 ans, blanchisseuse, rue Grande-Nassarue, épouse de J.-N. Léclon. — E. Karis, âgée de 25 ans, rue du Moulin.

THÉÂTRE DU GYMNASE.

Judi 11 avril 1859, ELLE EST FOLLE. — Les IMPRESSIONS de VOYAGE, vaudeville en deux actes. — Les DEUX MAITRESSES, vaudeville.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Vendredi 12, par extraordinaire, au bénéfice de M. TERRA, une seule représentation de ANNE de BOULEN, opéra en trois actes. — Mmes. Miro-Camoin, Lemesle et St-Elme, rempliront les principaux rôles.
 MM. les titulaires sont priés de faire retirer leurs coupons, jeudi avant 11 heures.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES, chez PERET, rue Ste-Ursule.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRIY, derrière l'Hôtel de Ville.

QUARTIER indépendant à LOUER, contenant 6 pièces et accessoires si on le désire, situé sur Cointe, chez M. Gaillard-Piette. S'y adresser. 389

Eléonore LEFÈVRE,
 Rue de la Régence, n. 7.

A l'honneur d'informer les dames de son RETOUR DE PARIS avec un JOLI CHOIX de Modes, Lingerie et Nouveautés. 414

L'ÉPOUSE JANNE-JANSSEN,

A l'honneur d'informer les dames son RETOUR DE PARIS. Elle a TRANSFÉRÉ SA FABRIQUE DE CHAPEAUX DE PAILLE au PASSAGE LEMONNIER, n. 32, où elle a établi un MAGASIN de MODES et de NOUVEAUTÉS, qui sera OUVERT JEUDI 4 courant.

On s'y occupera comme par le passé du Lavage des Chapeaux de Paille et des réparations nécessaires, aux prix les plus modérés. 385

M^{me} GILLON-NOSENT,

RUE PONT-D'ISLE, N° 52,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir de PARIS un BEL ASSORTIMENT de MOUSSELINE-LAINE et D'INDIENNE qu'elle peut offrir à des prix très-avantageux; elle recevra tous les mois ce qui paraîtra de nouveaux en ce genre.

A LOUER tout de suite TROIS MAISONS : une derrière le Palais, n° 426, une rue du Vert-Bois, n° 540, une à Griveguée, n° 102. S'adresser rue du Pont, au Cœur-d'Or, n° 925 ancien.

POURBAIX, CHIRURGIEN-DENTISTE,

TRAITE TOUTES LES MALADIES DE LA BOUCHE.

On trouve chez lui une POUDRE et une LIQUEUR pour calmer les DOULEURS DE DENTS, les entretenir constamment propres, et pour neutraliser la mauvaise odeur que les différentes affections de la bouche peuvent faire naître. Ces préparations ont reçu et reçoivent journellement l'approbation des médecins et des chirurgiens-dentistes les plus instruits. PRIX : 2 francs la boîte, et 2 francs le flacon.

Il reçoit, pour opérations et consultations, tous les jours, de huit heures du matin à quatre, quai de la Sauvenière, n° 50.

DES APPRENTIS TYPOGRAPHES peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

SOCIÉTÉ

DES

mines ET fonderies DE zinc

De la VIEILLE-MONTAGNE.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer les porteurs des promesses d'actions de la Société, que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actionnaires est convoquée pour le 50 AVRIL courant à 10 heures du matin au siège de la Société de l'Établissement d'Angleur, près de Liège, pour entendre les rapports du conseil d'administration et des commissaires sur les opérations de l'année 1858 et statuer sur les comptes et bilan.

Seront admis à l'assemblée tous porteurs de promesses de vingt actions.
 Liège, le 2 avril 1859.

Le Directeur de la Société,
 LAMBELIN. 417

A LOUER DE SUITE,

LA

BELLE HABITATION

De feu M. le Docteur ANSLAUX,

au BEAU-MUR,

Avec Remise et Écurie, Pelouse, Jardins et Bosquet, etc. Éloignée de 12 à 15 minutes du centre de la ville (au bout de la rue Grétry), elle peut servir de maison de ville et de campagne. S'adresser à M. J.-H. DEMONCEAU, place St-Denis, n. 637.

A LOUER pour le 24 JUIN prochain, un BEAU QUARTIER indépendant. S'adresser au n° 285, rue devant St-Thomas. 325

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAIN

Une Petite Maison

En bon état, sise rue Basse-Sauvenière. S'adresser quai de la Sauvenière, n° 26.

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

M^e DUSART, notaire à Liège, fait savoir que par acte qu'il a reçu le quatre avril courant, la MAISON n. 649, sise à Liège, rue St-Denis, avec cour, bâtiment derrière, etc., a été ADJUGÉE au prix de 20,000 frs.

Et qu'on peut la SURENCHÉRIR d'un vingtième dans les dix jours de ladite adjudication. S'adresser audit notaire. 404

Le MARDI 16 AVRIL courant, à 11 heures,

M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA définitivement, en son étude, rue Féronstrée, sans réserve d'infirmité, sur la mise à prix de 5000 francs,

UNE MAISON,

BATIE A NEUF,

SISE A LIÈGE, SUR LES FOSSÉS, N° 257,

Ayant cave, cour, deux places à rez-de-chaussée, 4 chambres et grenier.

PASTILLES DE VICHY.

2 F. LA BOITE ET 1 F. LA DEMI-BOITE.

Ces Pastilles timbrées du mot Vichy ne se vendent qu'en boîtes portant la signature des fermiers et le cachet de l'établissement thermal de Vichy. Elles excitent l'appétit, facilitent la digestion et neutralisent les aigreurs de l'estomac, leur efficacité est aussi reconnue contre la pierre et la gravelle. (Voir l'instruction sur chaque boîte), chez MM. les pharmaciens suivants : Vancampen, rue Kipdorp, à Anvers; Vanhinsberg, à Bruxelles; Leboutte, rue du Pont-d'Avroy, à Liège; Smout, à Malines; Van Peteghem, à Alost; Becquevort, à Nivelles; Duclos, à Bruges; Beeskawe, à Ypres; Decknuys, à Gand; Dastat-Massart, à Mons; Themont-Vath, à Bossus, à Tournay; Bastin, à Huy; Léopold Etienne, à Verviers; Lonys, à Namur; Eyraud, à Dinant; Hiers-Reynaert, à Courtray; Obzinski, à Louvain, de Gottal, à Turnhout.

LIBRAIRIE

DE

L.-J. BAYAUX-PARIS,

A HERVE.

EN VENTE :

Cours complets d'Écriture Sainte et de Théologie, dédiés à N. S. Père le Pape Grégoire XVI, publiés à Paris, avec les soins de plusieurs ecclésiastiques très-distingués, sous la direction de Mgr. de Bovet, ancien archevêque de Toulouse. Chaque cours forme vingt forts et magnifiques volumes petit in-4°, à deux colonnes; 10 volumes de chacun de ces deux cours ont paru, et sont en vente à ladite librairie. Chaque cours, séparément si on le désire, au prix de 6 francs par volume. Les autres volumes seront envoyés au fur et à mesure qu'ils paraîtront.

Oeuvres de St-François de Sales, 4 volumes de la plus belle édition.

Oeuvres de Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon et autres très-estimés.

Nouvelle Bibliothèque des Prédicateurs, ou Dictionnaire Apostolique à l'usage de ceux qui se destinent à la chaire, par l'abbé Defrance, vicaire-général de Montpellier, 15 vol. 8°.

Dictionnaire de Théologie, par Bergier.

Dictionnaire Historique, ou Biographie Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par F. X. de Feller, continué jusqu'en 1857, pour M. le baron Henrion, revu et corrigé par une société d'ecclésiastiques et gens de lettres, 4 volumes en 8 tomes. Cette édition se place bien au-dessus des huit éditions qui ont paru jusqu'à ce jour, par sa correction et les loards erreurs qui ont dû être rectifiées sans toutefois rien y retrancher des appréciations dues à la plume de l'illustre de Feller.

Sacrorum Bibliorum concordantia, 2 beaux vol. gr. 8°.

Les Théologies Dens, L. Liguori Bouvier, etc.

Le Manuel des Assesseurs.

Les Oeuvres complètes de Buffon avec les suites, nouvelle et magnifique édition gr. 8°, dont un volume contenant 300 vignettes représentant plus de 800 animaux, orné d'un beau portrait de Buffon et d'un frontispice représentant la nature.

Assortiment de Livres de Prières français et allemands et flamands.

Livres classiques à l'usage des collèges et autres maisons d'éducation.

Différents cours d'instruction primaire, ainsi que tout ce qui a rapport aux écoles primaires et autres. — Messieurs les instituteurs y seront traités aussi avantageusement que partout ailleurs.

Assortiment de Papiers, Registres lignés ou non pour bureaux et tous les articles qui y ont rapport. Le tout à prix très-modérés.

Fournitures à l'usage des administrations communales et des recettes.

Reliures de Livres à prix très-modéré, etc., etc.

BELLE VENTE

DE

BESTIAUX,
ATTIRAILS DE LABOUR
ET MEUBLES.

Mardi, Mercredi et Jendi, 23, 24 et 25 Avril 1859, à 10 heures,

Monsieur le baron de Moffarts d'Houchenée, cessant son exploitation fera VENDRE AUX ENCHÈRES au château d'Houchenée, par le notaire THYRION,

tout le bétail et mobilier

garnissant sa ferme, rien réservé ni excepté, savoir :

LE MARDI 23 :

1° 15 chevaux dont 7 hongres, 7 juments et un poulain d'un an.
 2° 24 bêtes à cornes de la plus belle race hollandaise, acclimatées depuis longues années, dont 17 vaches et génisses pleines, 2 génisses et 5 taureaux de différents âges.
 3° 6 porcs dits nourains.

4° Une bonne caleche et deux boquets ayant peu servi, 4 chariots dont un à jantes larges, charrette, tombereaux, tonneau à conduire les piscines et à lessiver, 12 charrues, un grand cultivateur, rayonneur, hoes à cheval, charrue à buter les pommes de terre, herse en fer, 10 en bois, semoir à roulettes, tranche-racines, 3 rouleaux, diable-volant, eribles et tous les attirails de labour.

LE MERCREDI 24 :

Un superbe troupeau de 400 bêtes à laine, mérinos, race pure, dont 100 mères avec leurs agneaux, 100 moutons de six dents, le reste en bêtes de 4 dents, antenois, antenoises et agneaux d'un an, le tout très-sain.

ET LE JEUDI 25 :

Tout le mobilier de la ferme, batterie de cuisine, linges, lits, couvertures, 2 tonneaux à battre le beurre, tannes, tonneaux, 20 tonnes de très-bon vinaigre, 2,000 livres de lard, etc., etc. A CREDIT moyennant caution connue. 328

BOURSES.

LONDRES, LE 6 AVRIL.

5% consolidés	92 5/8	Différées	9
Belge 1852	102 1/4	Passives	5
Holl. Dette active	55 3/8	Russie	—
Portug. 5 p. c.	—	Bresil	70
Id. 5 p. c.	20 1/2	Mexicains 6 p. c.	—
Esp. Emp. 1854	20 10 7/8		

ANVERS, LE 8 AVRIL.

Anvers. Dette act.	104 1/4	Prusse. Em. à Berl.	124
• Dette diff.	50 1/2	Naples. Cert. Fal.	95 1/2
Emp. de 48 milli.	100	Et. R. Levée 1852.	100 7/8 et P
• de 30 milli.	91 3/4	Cert. à A. 1854.	99 3/4 P
Hollande. Det. act.	—		
• Rente rem.	—		
Autriche. Métalliq.	107 1/4		
Lots de fl. 100.	—		
• fl. 250.	474		
• fl. 500.	810		
Polog. Lots fl. 500	118 3/4		
• fl. 1000.	159 3/8 3/4		
Bresil. E. L. 1854.	77 1/4		
Espagne. Ardois.	16 5/4		
Dette passive 1854.	—		
• différée.	—		
Danemarck. E. Not.	95		
Dito à L.	74		

CHANGES.

Amsterd. C. jours	1/4 0/0 P A
Id. 2 mois	—
Rotterd. C. jours	1/4 0/0 P A
Id. 2 mois	—
Paris. C. jours	1/8 av A
Id. 2 mois	5/8 0/0 P A
Londres. C. jours	39/10 1/2 A
Id. 2 mois	59/7 A
Frankfort. C. jours	56 1/16 A
Id. 3 mois	55 5/8 A
Bruxelles et Gand.	1/4 P A

BULLETIN DE BOURSE.

La bourse a été nulle aujourd'hui. La rente espagnole a été traitée de 16 3/4 à 11/16 et les primes sont toujours très-offertes et à bon compte. Fonds belges sans affaires à la cote. Actions de la Société de Commerce 92 3/4 5/8 P.

BRUXELLES, LE 8 AVRIL.

Dette active 2 1/2	55 1/4	Brasseries	—
Emp. Rothschild.	100 1/4	Tapis	—
Fin courant	—	Fer d'Ougrée	—
Emp. de 50 milli.	91 3/4	Mutualité	107 1/4
Id. de 37 mil.	70 1/2	S. C. Bruges	—
Emp. de 1852 (A)	95	Monceaux	—
Act de la Soc. G.	770	Act. Réunies	50
Emp. de Paris	1540	Bonnage	—
S. de Comm. de c.	124 1/2	Houyoux	—
B. de Belgique	68 1/2	Papeterie	—
C. de S. et Oise.	100 1/2	Lits de Fer	—
Hauts-Fourneaux.	—	Luxembourg	—
Banque Foncière.	94 1/2	Civile	—
Idem	—	Herve	—
Fleuu	—	Ch. de Fer de Col.	—
Hornu	—	Ch. de B. M. et B.	—
Sclassin	—	Asphalt.	—
Soc. Nationale	—	Holl. Dette active	—
Levant du Fleuu	131	Autriche inscrit.	—
Ougrée	—	Losrenten inscrit.	—
Sans-Longscham.	—	Naples. Métalliq.	107 1/4
Chemin de Fer.	—	Naples. C. Falcon.	95 1/4
Vennes	—	Espagne. Ardois.	10 5/8
St-Léonard	—	Fin courant	—
Chatelneau	—	Prime un mois	—
Verreries	—	Différée de 1850	—
Betteraves	—	Idem de 1855	—
Verr. de Charl.	—	Passives	—
L'Espérance	—	Bresil. E. de Roth.	77
		Rome. E. de 1854.	100 3/4

VIENNE, LE 30 MARS.

Métalliques 5 p. c., 107 1/8. — Actions de la Banque 1599 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 6 AVRIL.

Le brick anglais Adh. v. de St-Domingue, ch. de café.
 Lepley belge Vrouw Anna, v. d'Amsterdam, ch. de diverses marchandises.
 Le bateau à vapeur belge Antwerpen, v. de Londres, avec passagers, 13 chevaux et diverses marchandises.
 Le koff hanovrien Lambertus, v. de Hambourg, ch. de div. marchandises.
 Le koff hanovrien Petronella, v. de Norden.
 Le koff hanovrien Fortuna, v. de Ditzum.
 Le koff hanovrien Anna Sophia, v. de Carolinziezel.
 Le koff hanovrien Concordia, v. de Ditzum.
 Le koff hanovrien Fortuna, v. d'Emden.
 Tous cinq chargés de céréales.
 Une barque et deux bricks au bas de la rivière.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 8 AVRIL 1859.

Froment, l'hectolitre, fr. 32 50.
 Seigle, idem, 15 45.

Imprimerie de J.-B. NOSSENT, rue du Pot-d'Or, N° 632, à Liège.